

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2018

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 13 AOÛT 2018 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Vicky Bombardier siège 2
Pierre Tétrault siège 3
Jimmy Royer siège 4
Dany St-Amant siège 5
Julien Bussièrès siège 6

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Manon Beauchemin, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 3 juillet 2018
Séance extraordinaire du 13 juillet 2018
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de juillet 2018
- 6. COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Comités Ville
 - 6.2 Valcourt 2030
- 7. URBANISME - DEMANDE AU CCU**
- 8. ADMINISTRATION**
 - 8.1 Offre de service pour la protection et la contrôle des animaux - SPA des Cantons
 - 8.2 Adhésion - Chambre de commerce et industrie de la région de Valcourt
 - 8.3 Entente de droit de passage - Club Quad de la MRC du Val-Saint-François
 - 8.4 Avis de motion - Amendement au Règlement 474.1 complémentaire au règlement général
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
 - 9.1 Valcourt 2030 - Demande de tarif réduit pour la tenue du Ciné-club
 - 9.2 Séminaire 2018 - COMAQ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 9.3 Formation Les contrats municipaux et Colloque de zone - ADMQ
- 9.4 Remboursement - Carte de membre au golf des juniors
- 9.5 Le Vent dans les Arts - Demande de contribution financière
- 9.6 Le Vent dans les Arts - Demande pour avoir accès à l'Espace Culturel Drainville
- 9.7 Nutri-Actifs - Demande pour effectuer un lave auto
- 10. SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES**
- 10.1 Entretien de l'Aréna - Présentation et acceptation de soumission
- 10.2 Terrain de soccer - Fourniture et pose de clôture
- 11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
- 11.1 Autorisation de signataire à la Société de l'assurance automobile du Québec
- 11.2 Autorisation d'achat pour l'amélioration des équipements au travaux publics
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. VARIA**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

201-18-08-13

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

ADOPTÉE

202-18-08-13

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2018 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUILLET 2018

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 juillet 2018 et la séance extraordinaire du 13 juillet 2018, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 soit accepté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2018 soit accepté.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

203-18-08-13

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE la liste des comptes à payer au 31 juillet 2018 soit acceptée,
- QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 293 518.88 \$ deux cent quatre-vingt-treize mille cinq cent dix-huit dollars et quatre-vingt-huit cents.

Certificat de disponibilité de crédits

Paul Roy, Trésorier

Date

ADOPTÉE

204-18-08-13

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE le Conseil municipal accepte de verser une contribution financière au montant de 60 \$, au Tournoi de golf des Maires de la grande région de Richmond, qui aura lieu le 17 août prochain;
- QUE le Conseil municipal entérine la contribution financière au montant de 100 \$ versée au Tournoi du Président du Club de golf de Valcourt, tenue le 21 juillet dernier.

ADOPTÉE

205-18-08-13

OFFRE DE SERVICE POUR LA PROTECTION ET LE CONTRÔLE DES ANIMAUX SPA DES CANTONS

ATTENDU QUE la Société Protectrice des animaux des Cantons (SPA) présente une offre de service, datée du 25 juillet 2018, pour assurer un service de protection et de contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Valcourt ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service, datée du 25 juillet 2018, venant de la Société Protectrice des animaux des Cantons pour assurer un service de protection et de contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

206-18-08-13

ADHÉSION CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE DE LA RÉGION DE VALCOURT

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'adhésion de la Ville de Valcourt à la Chambre de Commerce et Industrie de la Région de Valcourt, pour l'année 2018, au coût de 150.00 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

207-18-08-13

ENTENTE DE DROIT DE PASSAGE CLUB QUAD DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise Karine Boucher, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente de droit de passage, sur le lot 1 825 176 (propriété de la Ville dans la municipalité de Maricourt) entre la municipalité et le Club Quad de la MRC du Val-Saint-François, selon les termes et conditions de l'entente datée du 13 août 2018, qui fait partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

208-18-08-13

AVIS DE MOTION – AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 474.1 RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Monsieur le conseiller Jimmy Royer donne avis de motion à l'effet que le projet de **RÈGLEMENT NUMÉRO 474-3 AMENDANT LE RÈGLEMENT 474.1 COMPLÉMENTAIRE AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL** sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil.

Monsieur le conseiller Jimmy Royer dépose et présente le projet de règlement.

L'amendement redéfinit les restaurants ambulants ainsi que la documentation à fournir pour l'opération et la tarification de ceux-ci.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi et celui-ci peut être consultée au bureau de la ville de Valcourt et accessible sur le site internet de la Ville.

Le Conseil municipal demande que la tarification pour un restaurant ambulant s'applique à compter du présent avis de motion.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

209-18-08-13

VALCOURT 2030 - DEMANDE DE TARIF RÉDUIT POUR LA TENUE DU CINÉ-CLUB

- ATTENDU QUE dans le cadre des travaux du comité d'attractivité et rétention de la population de Valcourt 2030, il a été suggéré de mettre sur pied un comité d'animation culturelle;
- ATTENDU QUE ce comité travaille à mettre sur pied de nouvelles activités culturelles pour animer le Grand Valcourt et pour permettre à la population d'avoir accès à une plus grande offre culturelle;
- ATTENDU QUE parmi les activités qui seront organisées, la mise en place d'un ciné-club sera offert, soit la projection de cinq (5) films, pour l'année 2018;
- ATTENDU QUE le comité d'attractivité et rétention de la population de Valcourt 2030 demande au Conseil municipal la possibilité de louer le Centre communautaire à un tarif réduit;
- ATTENDU QU' un statut particulier est accordé à Valcourt 2030 dans la *Politique de contributions et commandites*, le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil, le tarif de location selon le coût réel défrayé par la Ville afin de couvrir les frais de ménage d'une (1) heure;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCC pour l'accès au Centre communautaire pour le *Ciné-Club*, soit le tarif réel défrayé par la municipalité afin de couvrir les frais de ménage, équivalente à (une) 1 heure.

ADOPTÉE

210-18-08-13

SÉMINAIRE 2018 - COMAQ DEMANDE D'INSCRIPTION – KARINE BOUCHER

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE le Conseil municipal autorise Karine Boucher, directrice générale à participer au Séminaire 2018 de la COMAQ (Corporation des officiers municipaux agréés du Québec), qui aura lieu les 13 et 14 septembre 2018 à Bécancour.

La municipalité paiera les frais d'inscription au coût de 410.00 \$, (taxes non incluses), les frais de déplacements, les frais d'hébergement ainsi que les frais pour les repas, tel que mentionné dans la Politique des bénéfices marginaux.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

211-18-08-13

FORMATION – LES CONTRATS MUNICIPAUX ET COLLOQUE DE ZONE – ADMQ - DEMANDE D'INSCRIPTION – MANON BEAUCHEMIN

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise Manon Beauchemin, greffière à participer à la formation «*Les contrats municipaux, dans la foulée des projets de lois 122, 155 et 108* » donnée par l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) le 31 octobre prochain à Sherbrooke, représentant un coût d'inscription de 307 \$ (taxes non incluses);

QUE le Conseil municipal autorise Manon Beauchemin, greffière à participer au *Colloque de Zone* de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) qui aura lieu le 13 septembre prochain à Saint-Malo, représentant un coût d'inscription de 90 \$ (taxes non incluses);

La municipalité paiera les frais d'inscription et les frais de déplacements, tels que mentionnés dans la Politique des bénéfices marginaux.

ADOPTÉE

212-18-08-13

REMBOURSEMENT - CARTE DE MEMBRE AU GOLF DES JUNIORS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de rembourser au Comité du Club de golf de Valcourt, 50 % du coût de la carte de membre des juniors demeurant dans la Ville de Valcourt, et ce, pour l'année 2018, représentant un montant de 350.00 \$.

ADOPTÉE

213-18-08-13

LE VENT DANS LES ARTS - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de contribution financière au montant de 1000 \$ et l'accès gratuit du Centre communautaire et du Parc Camille Rouillard, venant de l'organisme *Le Vent dans les Arts*, pour l'organisation d'un événement *Plus on est de fous, plus on lit*, qui aura lieu les 21 et 22 septembre prochains

ATTENDU QUE cet événement offrira à la population plusieurs rencontres et spectacles d'artistes de diverses disciplines, dont l'objectif est de rassembler à Valcourt une panoplie d'artistes durant 2 jours pour faire connaître la région;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil, pour la première année de l'événement, de verser contribution financière au montant de 250 \$ ainsi que l'accès gratuit au Centre communautaire et Parc Camille Rouillard, étant donné que la demande respecte les critères et orientations établis dans la *Politique de contributions et commandites de la Ville de Valcourt*;;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte de verser une demande de contribution financière au montant de 250 \$ ainsi que l'accès gratuit au Centre communautaire et au Parc Camille Rouillard, au comité organisateur soit *Le Vent dans les Arts* pour l'événement *Plus on est de fous, plus on lit*, qui aura lieu les 21 et 22 septembre prochains.

ADOPTÉE

LE VENT DANS LES ARTS DEMANDE POUR AVOIR ACCÈS À L'ESPACE CULTUREL DRAINVILLE

Le Conseil municipal demande de reporter ce sujet à une prochaine séance.

214-18-08-13

NUTRI-ACTIFS - DEMANDE POUR EFFECTUER UN LAVE AUTO

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande venant de l'organisme Nutri-Actifs afin d'effectuer un lave auto;

ATTENDU QUE Nutri-Actifs est un organisme qui s'occupe de la cafétéria à l'école primaire La Chanterelle afin d'offrir des repas chauds et abordables aux enfants;

ATTENDU QUE l'endroit priorisé afin de ne pas brouiller et affecter la qualité de l'eau est à partir de borne-fontaine située près du stationnement de l'aréna;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte que Nutri-Actifs organise un lave auto dans le stationnement de l'aréna, suivant les recommandations des représentants de la Ville et ce, conditionnellement que les organisateurs laissent l'endroit dans le même état qu'il se trouvait, au début de la journée.

ADOPTÉE

215-18-08-13

ENTRETIEN DE L'ARÉNA - PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION

ATTENDU QUE des demandes de soumissions, par appel d'offre sur invitation, pour l'entretien de l'aréna, pour la saison 2018-2019, ont été demandées, le 09 juillet 2018;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le jeudi 09 août 2018 à 10:00 heures et le résultat de la soumission reçue est le suivant :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT 2018-2019 (taxes non incluses)
----------------------	--------------------------------------------------

DANIEL MAINTENANCE

Préparation de la surface glacée	4 800 \$
Opération pour fermeture de l'aréna	3 475 \$
Tarif horaire période hivernale	32,60 \$
Tarif horaire période estivale	31.60 \$

Note : *lorsqu'un employé travaillera un jour férié, le taux horaire sera majoré selon les normes du travail.*

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission de Daniel Maintenance pour les services d'entretien de l'aréna, tels stipulés dans le devis de soumission, daté du 09 juillet 2018, et la soumission présentée en date du 09 août 2018, soit :

Préparation de la surface glacée	4 800 \$
Opération pour fermeture de l'aréna	3 475 \$
Tarif horaire période hivernale	32,60 \$
Tarif horaire période estivale	31.60 \$

Note : *lorsqu'un employé travaillera un jour férié, le taux horaire sera majoré selon les normes du travail.*

ADOPTÉE

216-18-08-13

TERRAIN DE SOCCER - FOURNITURE ET POSE DE CLÔTURE **REFUS DE SOUMISSION ET REPRISE DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES**

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a demandé, par voie d'invitation, le 04 juillet 2018, un appel d'offres, à deux soumissionnaires, pour la fourniture et la pose de clôtures au terrain de soccer (11 joueurs);

ATTENDU QU' un soumissionnaire confirme ne pas avoir reçu la demande d'appel d'offres et la Ville n'est pas en mesure de prouver l'envoi ainsi que la réception de celle-ci;

ATTENDU QUE la *Loi sur les cités et villes* exige, dans le cadre d'un appel d'offres sur invitation, l'appel d'offre doit se faire auprès d'au moins deux (2) entrepreneurs et qu'il faut effectivement que l'envoi de l'invitation ait été réalisée auprès de ces deux (2) entreprises en mesure d'effectuer le contrat;

ATTENDU QU' afin de respecter toutes procédures légales, il y aurait lieu de reprendre le processus d'appel d'offre;

ATTENDU QUE de plus, ledit appel d'offre mentionnait : «*La Ville de Valcourt ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires*»;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal refuse la soumission présentée et demande de reprendre la procédure complète de l'appel d'offre pour la fourniture et la pose de clôtures au terrain de soccer (11 joueurs);

QUE le montant de la soumission présentée demeure confidentiel.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

217-18-08-13

AUTORISATION DE SIGNATAIRE À LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Marc Tétrault, contremaître municipal au service des travaux publics, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, tous les documents requis au Programme d'entretien préventif ainsi que tous les documents requis par la Société de l'assurance automobile du Québec, relatif aux immatriculations, transferts et autres transactions pour les véhicules de la municipalité, et ce pour l'année 2018.

ADOPTÉE

218-18-08-13

AUTORISATION D'ACHAT POUR L'AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Marc Tétrault, contremaître municipal à faire l'acquisition des équipements, tels que recommandés et mentionnés dans le courriel daté du 11 juillet 2018, pour le service des travaux publics.

Ces acquisitions représentent un montant approximatif de 7 380 \$

ADOPTÉE

219-18-08-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19h27.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Manon Beauchemin, Greffière